

Désinfection du puits et non consommation

Réseau privé de la Baie Quesnel



Un avis de non-consommation et non-utilisation de l'eau potable sera **en vigueur le jeudi 16 juillet 2026, de 8 h à 18 h**, afin de permettre la réalisation des analyses de l'eau ainsi que les travaux de désinfection du puits et du réseau.

Rappel de la situation:

Un avis d'ébullition de l'eau est en vigueur depuis le 9 juin 2025 dans le réseau privé de la Baie-Quesnel en raison de la présence de coliformes totaux.

À la suite des plus récentes analyses effectuées le 8 juillet 2026, une détérioration de la qualité de l'eau a été constatée avec la présence de coliformes fécaux, incluant une concentration significative de la bactérie *Escherichia coli* (E. coli). Une communication vous a d'ailleurs été transmise à ce sujet le samedi 11 juillet 2026.

Travaux et étapes prévues :

Mercredi 15 juillet

Prélèvement d'un nouvel échantillon sur le réseau de Baie-Quesnel afin de comparer les résultats avec ceux du prélèvement non conforme du 8 juillet.

Jeudi 16 juillet

8 h : Début de la désinfection du puits par l'ajout d'une solution chlorée (eau de Javel) directement dans celui-ci.

14 h : Purge complète du réseau afin d'éliminer la présence de chlore dans les conduites.

Consignes à suivre:

Pendant les opérations de désinfection et de purge du réseau, les résidents du secteur sont invités à :

- Ne pas consommer l'eau du robinet entre 8 h et 18 h le jeudi 16 juillet;
- Prendre note qu'une forte odeur d'eau de Javel (chlore) pourrait être présente temporairement entre les étapes de désinfection et de purge du réseau.

Après les travaux:

La purge du réseau vise à éliminer toute trace de chlore (eau de Javel) présente dans les conduites à la suite de la désinfection. Une fois la purge débutée, les résidents devront laisser couler l'eau pendant plusieurs minutes jusqu'à la disparition

À la suite de ces opérations, l’avis d’ébullition de l’eau demeurera en vigueur.

De nouvelles analyses seront réalisées dans les prochains jours afin de suivre l’évolution de la situation. La Ville poursuit ses démarches en collaboration avec les autorités compétentes et informera les résidents dès que de nouvelles informations seront disponibles.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension.

Pour tous les détails et la liste des adresses visées

Quelqu'un a partagé cette infolettre avec vous ?

Abonnez-vous !

[Pour s'abonner aux infolettres](#)

© 2026, Tous droits réservés.

Notre adresse postale :

Ville de Rigaud 106 Rue St Viateur Rigaud, QC J0P 1P0 Canada

Mettre à jour vos préférences ou se désinscrire.

